



Mairie de Saint-Savin

04 74 28 92 40

mairie@saintsavin-isere.fr



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DELIBERATION n° 2024-017

**L'an deux mille vingt-quatre, le 9 décembre à
19 heures 30**

Nombre de Conseillers en exercice : 17
présents : 13
procurations : 4
votants : 17

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-SAVIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien DURAND, Président

Date de convocation du C.C.A.S. : 2 décembre 2024

PRESENTS : Mmes, Ms F. DURAND / V. MONTOVERT / C. BINET / C. CASTELLI / C. COCAT / M. CONTAMIN / E. DUJARDIN / M. FRATACCI / Y. JAFFRES / C. LINAGE / F. REALE / P. ROZE / M. SOBOUL

ABSENTS EXCUSES : Mmes, Ms C. DENIS (pouvoir à C. BINET) / L. FRANCOIS (pouvoir à M. CONTAMIN) / B. ABDELKRIM (pouvoir à V. MONTOVERT) / C. VACHER (pouvoir à Monique FRATACCI)

ABSENTS :

MISE A JOUR DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-23,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L. 123-6, L. 123-10 à L. 123-12,

Le Président installe dans ses fonctions le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-SAVIN selon les éléments suivants :

Suite à la démission de Claude DIMIER et à la délibération qui devrait être prise en Conseil Municipal du 6 décembre 2024 et qui doit prendre acte de son remplacement par Célia CASTELLI, les nouveaux membres élus au Conseil d'Administration du CCAS seraient :

- | | |
|-------------------------|------------------------|
| - Mme Viviane MONTOVERT | - M. Claude BINET |
| - M. Christian COCAT | - Mme Catherine LINAGE |
| - Mme Eveline DUJARDIN | - M. Patrick ROZE |
| - M. Christophe DENIS | - Mme Célia CASTELLI |

Le Maire, dans un arrêté du 7 décembre 2024, a nommé les huit autres membres :

- M. Bachir ABDELKRIM
- M. Yannick JAFFRES
- Mme Monique FRATACCI
- Mme Michèle CONTAMIN
- Mme Monique SOBOUL
- M. Lionel FRANCOIS
- Mme Chantal VACHER
- Mme Françoise REALE

Fait à SAINT-SAVIN,

Le 9 décembre 2024



Le Président,


Fabien DURAND